

M. TESTU.- Soyez les bienvenus pour cet après-midi que nous allons passer ensemble. Je vous rappelle que vous pouvez continuer à intervenir. J'ai des remerciements à formuler pour votre participation aux expérimentations en cours ou au développement de nouveaux projets pour l'année 2007.

La pochette qui vous a été remise à l'entrée contient un CD ROM du film projeté, des cassettes VHS et des DVD. N'hésitez pas à vous servir, c'est un outil qui permet sur le terrain de présenter le travail du Réseau Biodiversité, ainsi que les résultats que nous avons pu voir lors de la projection du film.

Nous allons reprendre avec Philippe LECOMPTE et Sandrine ORRY. Je vous propose de faire un bilan des expérimentations jachère apicole.

RESULTATS ET BILAN 2006 DES JACHERES APICOLES DU RESEAU BIODIVERSITE POUR LES ABEILLES

Sandrine ORRY et Philippe LECOMPTE

Philippe LECOMPTE - Apiculteur bio de Ville en Tardenois (51), Président de l'Association de Développement Apicole de l'Est et expert jachères apicoles. Il a lancé les premières jachères apicoles sur la Montagne de Reims dès 1992. A cette époque, le gel des terres est mis en place dans le cadre de la Politique Agricole Commune, Philippe Lecompte va chercher à exploiter ces hectares inutilisés pour des bénéfices environnementaux. En mettant en place la première jachère mellifère, il a déjà conscience que l'amélioration de la diversité florale ainsi que l'augmentation massive de l'offre de pollen est une condition essentielle du repeuplement des colonies d'abeilles. Il constate maintenant un meilleur équilibre nutritionnel de ses abeilles et une hausse de production de miel dans ses 400 ruches.



Sandrine Orry



Responsable abeilles et filières cultures industrielles chez BASF Agro France à Lyon (69). Suivi du dossier fipronil depuis 2000 (Aventis, Bayer, BASF). Ingénieur en Agriculture ISARA. Apicultrice.

Mlle ORRY.- Je vais vous présenter le diaporama et je laisserai la parole à Philippe LECOMPTE qui nous parlera plus précisément des résultats apicoles que nous avons pu trouver sur nos différents sites.

Nous allons d'abord vous exposer les résultats apicoles au niveau scientifique. Ensuite je vous montrerai les résultats agronomiques de ce que nous avons essayé de mettre en place cette année.

Cela concerne différents sites, les sites de chacun d'entre vous présents ici, ce que nous appelons les sites pilotes qui ont été implantés cette année. Cela concerne aussi des sites expérimentaux qui étaient en deuxième année de floraison de jachère apicole, et également la montagne de Reims qui est une expérimentation de Philippe LECOMPTE.

Ce sont des premiers résultats, qui ne présagent pas de la suite, donc il y a encore beaucoup de choses à faire et beaucoup de choses à comprendre. Cela pourrait être l'objet d'un débat ensuite avec vous.

BILAN APICOLE

M. LECOMPTE.- Pour compléter ce qui vient d'être dit, nous allons voir dans les 44 sites sauf un, les implantations de phacélie. Nous avons deux autres sites, celui d'Orville et celui de la montagne de Reims où l'on voit s'exprimer les végétations bisannuelles ou pluriannuelles. Il faut bien avoir cela en-tête.

Il y a deux sites expérimentaux très fouillés, ce sont ceux du 45 et du 55, et 42 autres sites pilotes qui sont des sites de développement de la démarche. 43 apiculteurs assurent le suivi des ruches et cela se passe sur 26 départements. Ce chiffre de 26 est important, car cela permet d'avoir une couverture nationale afin d'impliquer le maximum de personnes dans ce projet de développement.

Sur ces sites, ont été prélevés des échantillons de miel et de pollen qui ont été analysés.

Géographiquement, il y a une espèce de centre de gravité des jachères apicoles plutôt vers l'est et vers le nord et il y en a un peu dans le sud-ouest mais il est difficile de trouver des apiculteurs pour développer ces pratiques dans l'ouest de la France.

Le pollen de trappes en 1^{ère} année d'implantation de jachères apicoles

37 échantillons de pollen de trappes [ont été prélevés] sur les 42 sites, [avec] implantation de jachères de tailles plus ou moins importantes. Ce qui ne figure pas là, mais il faut en tenir compte, c'est aussi le nombre de colonies d'abeilles concernées par ces surfaces.

D'une manière générale dans ces expériences, on a une sous-densité d'abeilles par rapport au potentiel de production de ces régions, alors qu'en montagne de Reims on est au contraire

dans une sur-densité d'abeilles.

Ce qui est constant, c'est que pendant les durées de floraison des végétations implantées, en particulier de la phacélie, on a un apport supérieur à 50 % par ces pollens. Evidemment en août, on en a moins parce qu'à cette époque-là, la phacélie est défleurie.

Plus de 50 % des grains de pollen proviennent des jachères apicoles.

Mlle ORRY.- Là, on est sur le mois de juin, ensuite nous verrons juillet. Vous voyez la manière dont cela se répartit au niveau des types de pollen. Au mois d'août, on a moins de grains de pollen et effectivement on voit que les conditions climatiques ont joué en défaveur de la floraison des espèces de jachères.

M. LECOMPTE.- Ce qui est aussi constant, c'est que lorsque le milieu s'appauvrit en ressources, les abeilles vont chercher un plus grand éventail de pollen. Ce n'est pas figuré puisque la partie verte du camembert n'est pas décomposée en petites parts, mais on va le voir dans l'expérience de la montagne de Reims.

Sur l'ensemble de l'expérimentation, on a 43 % des grains de pollen qui proviennent des jachères.

Sur l'implantation de Novy-Chevrières, on confirme ce que l'on avait déjà vu en montagne de Reims, c'est à dire qu'en fonction de la nature des sols et de la manière dont l'espèce s'est développée et de la richesse de l'environnement, l'espèce qu'on a implantée peut représenter des parts extrêmement importantes du bol alimentaire de l'abeille.

Sur l'exemple 2, ce n'est pas la phacélie qui est dominante, mais c'est le lotier.

La phacélie est toujours très importante sur l'exemple 3 et le lotier également. Cela montre que le sol en lui-même joue un très grand rôle, une culture va mieux se développer sur certains sols que sur d'autres et là c'est le cas du lotier. La phacélie montre qu'elle est extrêmement attractive pour les abeilles puisqu'on voit que c'est le pollen principal dans les miels.

Qualité du miel récolté en 1^{ère} année d'implantation de jachères apicoles

Ensuite on voit que les trèfles blancs sont très présents dans les échantillons de miel. Ces trèfles blancs peuvent provenir des jachères mais peuvent provenir aussi de l'environnement. Bien sûr il est quasiment impossible de faire une distinction entre les trèfles blancs spontanés et les trèfles blancs cultivés dans les jachères.

Le lotier est également très présent pour une autre raison. Je ne sais pas comment il a été analysé ici, si c'est un dénombrement ou en volume.

Mlle ORRY.- C'est bien en nombre de grains de pollen.

M. LECOMPTE.- Le pollen de lotier est très petit en taille donc il y a une forte représentation du lotier sans que cela représente forcément une masse très importante. Le trèfle hybride est aussi présent, bien que celui-ci ait une préférence pour les sols profonds et argileux. Toutes les jachères n'ont pas été faites sur ce type de sol.

Le pollen de trappes en 2^{ème} année d'implantation de jachères apicoles

A Orville, la particularité c'est qu'on a une surface relativement importante avec 27 ha pour un seul rucher soit à peu près 1 % de l'aire de butinage des colonies. Quand on parle de l'aire de butinage, c'est assez arbitraire, mais tout le monde s'accorde à dire qu'un territoire d'abeilles c'est un cercle de 3 Km de rayon autour du rucher.

Vous avez ici la représentation des jachères apicoles de la deuxième année. Les autres légumineuses se sont exprimées avec, sur mai, juin et juillet, une certaine différence qui est due au fait que le pic de floraison se fait au mois de juin. Cependant, on voit qu'en augmentant le nombre de variétés de plantes, on a une durée de floraison qui s'étale dans le temps. Avec la phacélie on a entre quinze jours et trois semaines de floraison ; dès lors qu'on rajoute d'autres espèces, on peut arriver à pratiquement deux mois de floraison.

Sur Orville il y a une zone témoin qui présente à peu près les mêmes profils de végétation et les mêmes sols qu'à Orville, et dans la zone témoin il se trouvait qu'on avait un champ de sainfoin qui était cultivé mais dont on ignorait l'existence.

Au mois de juin le sainfoin a été coupé très rapidement, donc son apport disparaît complètement.

C'est une multitude d'autres plantes qui constituent l'approvisionnement.

Par contre sur Orville, on voit que l'apport pollinique des plantes cultivées constitue presque la moitié du pollen récolté. Je vous rappelle que sur Orville, comme dans les autres expériences, on a un nombre de ruches faible. Théoriquement, on pourrait imaginer que la jachère menée comme cela, pourrait supporter une dizaine de ruches à l'hectare, donc environ 300 ruches et là on est bien loin de les avoir. Il y a une quarantaine de ruches à Orville.

Sur le mois de juillet, on voit toujours le même phénomène c'est-à-dire que les espèces de la jachère apicole comptent pour beaucoup dans l'approvisionnement.

Focus sur l'expérience de la montagne de Reims

Cette expérience date de 2004. On est dans une logique différente qui est celle d'une exploitation apicole. On a trois ruchers et on a des végétations qui présentent un intérêt pour les abeilles. La luzerne que vous voyez là, c'est de la luzerne fourrage qui fait partie de l'assolement classique.

Dans cette expérimentation, on a voulu voir quelle était l'attractivité des différentes plantes et on se rend compte que selon les espèces, on a plus ou moins d'abeilles qui viennent dessus.

On voit qu'en montagne de Reims, trèfle hybride, sainfoin et phacélie, ont à peu près le même niveau d'attractivité, d'environ 30 000 abeilles à l'hectare. On a une autre végétation, qui est le mélilot, qui explose avec une population de 100 000 abeilles à l'hectare.

Nous avons fait une collecte des pollens au long de l'année et nous les avons rapportés en volume.

On voit que la modification de 0,5 % du territoire conduit à quelque chose d'incroyable, à 65 % de l'apport nutritif en pollen entre le 15 juin et le 1^{er} septembre.

- ❑ Les espèces cultivées dans cet environnement contribuent très faiblement à la nutrition des abeilles.

Parmi ces espèces, nous avons été étonnés de voir la vigne qui a une floraison très courte mais qui, à certains moments, apportait plus de 30 % de l'apport pollinique aux abeilles.

Il y a un commentaire important à faire sur le maïs alors qu'il est très présent sur l'expérimentation. Les abeilles ayant d'autres ressources, le maïs ne contribue qu'à hauteur de 3 % à l'ensemble du bol alimentaire.

Sur le tournesol il y a également quelque chose d'intéressant. Dans l'expérimentation, on a introduit spontanément une poignée de semences de tournesol dans le semoir, et ces tournesols contribuent à 0,8 % de l'approvisionnement.

- ❑ L'espace non cultivé comporte pas mal de variétés, mais il représente seulement 28 % du milieu.
- ❑ Les espèces messicoles, ce sont les plantes qu'on trouve à l'intérieur des cultures, l'apport est extrêmement faible, il n'est pas de 2 %.
- ❑ Autre milieu, c'est ce qu'on appelle les friches c'est-à-dire les jachères abandonnées, les bordures de routes, qui représentent quand même 13 %, ce qui veut dire que demain, si les jachères qui pourraient être destinées à produire du diester sont retournées, ces espèces-là disparaîtraient, en tout cas une grosse partie.
- ❑ Le milieu forestier nous intéresse. Dans la première carte que vous avez vue, il y avait une représentation importante de la forêt avec une lisière forestière qui correspond en surface déployée à 57 ha de surface agricole. De la même manière, la bande enherbée le long des routes et des chemins correspond en surface déployée à environ 22 ha. La lisière forestière et la forêt n'apportent que 11 % de la ressource globale.

Nous avons eu en 2004 un printemps extrêmement sec, ce qui peut réduire la production de pollen des espèces sauvages, mais dans la dernière réforme de la PAC, il y a eu obligation pour l'agriculture d'avoir des surfaces de champs correspondant strictement aux surfaces cadastrales. Il n'est pas question qu'il y ait des branches qui dépassent de la forêt et qui surplombent les champs.

Chez nous, dans l'est de la France où nous sommes assez respectueux de la réglementation, les agriculteurs passent l'épareuse, la DDE aussi, cela maintient en place la végétation mais ça l'empêche de fleurir et de fructifier. C'est ce qui peut expliquer pourquoi l'apport de la forêt et de la lisière forestière -surtout de la lisière forestière parce que la forêt en elle-même n'est pas riche mais la lisière forestière l'est- ne correspond qu'à 12 % du bol alimentaire.

Production de miel en 2^{ème} année d'implantation de jachères apicoles

Au-delà de l'apport pollinique il faut se poser la question de ce que peuvent apporter les jachères dans la conduite des ruches en matière de production de miel. Je vais mettre des bémols pour ne pas choquer quelques collègues apiculteurs parce que nous n'avons les résultats que d'une seule expérience. Quand nous aurons l'ensemble des résultats l'année prochaine sur les autres sites, nous aurons une information plus précise.

Cependant, je reste confiant dans l'idée de la logique exprimée par ce tableau à savoir que, en présence de jachère apicole, on produit toujours plus de miel que par rapport à la zone témoin. Sur la zone témoin, il y a eu sur deux années, une chute de production importante, et dans la zone jachère une augmentation légère de la production.

Qualité du miel récolté en 2^{ème} année d'implantation de jachères apicoles

Les pollens de jachères apicoles sont présents dans tous les miels récoltés à Orville et c'est le pollen principal.

La production de miel de sainfoin s'est exprimée, ce qui est intéressant.

On voit aussi que ce n'est pas parce qu'on rajoute une ressource dans l'environnement que cela va venir perturber la production d'autres miels ; cela ne se substitue pas au miel d'acacia ou de tilleul.

Il y a un décalage de la période de floraison entre l'année de semis et la deuxième année. Quand on sème le sainfoin la première année, la floraison se fait aux alentours du 10 juillet et l'année suivante, le sainfoin fleurit juste après la floraison du colza.

Pour cette raison, en implantant des jachères de sainfoin tous les ans, on peut avoir un étalement de la floraison sur une période extrêmement longue, par rapport à la phacélie dont la floraison commence en juin.

Pour avoir un étalement de ces floraisons, on peut aussi avoir recours à des techniques de gestion comme le broyage.

Bilan agronomique

Mlle ORRY.- Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais je vais vous montrer les différentes leçons très intéressantes que nous avons pu tirer de ces deux campagnes au niveau agronomique.

Les mélanges, certains d'entre vous les connaissent, ils sont dans les petits guides que vous avez pris ce matin. Vous voyez qu'il existe trois mélanges pour sols calcaires secs et deux mélanges pour sols plutôt acides. Le principe était d'essayer de trouver des mélanges adaptables à presque toutes les situations pédoclimatiques de la France. Pour le moment, cela fonctionne plutôt bien hors situation de sécheresse intense comme cela s'est passé dans certains endroits cette année.

Pour ce qui est des situations de départ, nous avons un très large éventail avec pas mal de jachères fixes qui étaient des vieilles jachères, souvent en place depuis plusieurs années et globalement assez salies, et nous avons aussi des parcelles en culture l'année d'avant avec les différents précédents que vous voyez ici. Différents types de précédents et de situations de départ qui peuvent jouer sur la floraison, la levée des jachères.

Nous avons fait des essais avec trois types d'itinéraires, ce sont les agriculteurs qui ont fait le choix des itinéraires qu'ils devaient retenir. Dans la majorité des cas c'est l'itinéraire travail du sol simplifié qui a été retenu mais nous avons aussi travaillé avec un labour ou un semis direct. Je vais vous détailler cela.

- ❑ L'itinéraire semis direct correspond à un passage de glyphosate suivi d'un semis direct, avec un bilan plutôt positif puisque dans 86 % des cas qui l'ont pratiqué, l'itinéraire était adapté. Les causes d'échecs identifiés sont soit une dose de glyphosate insuffisante, soit certaines reprises de végétation, de fétuque par exemple.
- ❑ Le deuxième itinéraire, c'est un itinéraire conventionnel avec labour donc tout à fait classique, avec différents types de désherbage et déchaumage possibles, une ou deux reprises de labour, et derrière un semis avec un semoir combiné.

Dans ce cas, le bilan est un peu plus mitigé puisque l'itinéraire n'est adapté que dans 54 % des cas qui l'ont pratiqué avec des soucis au niveau de la combinaison entre date de semis tardive et une sécheresse qui a eu lieu en juillet. Effectivement cela a beaucoup touché le sud-ouest où sur 100 ha, seulement peu d'hectares ont levé en raison de cette sécheresse.

Notre conclusion est que cet itinéraire peut être un bon itinéraire mais en tout cas n'est pas un gage de réussite si le facteur climat n'est pas suffisamment pris en compte.

M. LECOMPTE.- Dans l'expérience de la montagne de Reims, en 2004 on a eu une sécheresse de printemps extrêmement importante. Il n'est tombé que quelques dizaines de millimètres qui ont juste permis de faire germer et ensuite pousser les plantes.

On observe que des plantes cultivées donc sélectionnées par l'homme depuis des générations, semblent beaucoup mieux résister à la sécheresse que des plantes sauvages. C'est une observation qui mérite d'être creusée. Par rapport au phénomène de changement climatique que l'on observe, on peut se demander si les végétations spontanées sont encore capables de répondre aux besoins alimentaires des abeilles à cause de ces modifications climatiques.

Aujourd'hui qui est capable de répondre le plus rapidement possible à ces modifications ? Ce

sont bien les agriculteurs et cela n'est pas la forêt spontanée, sub-spontanée, ni cultivée.

Mlle ORRY.-

- Le dernier itinéraire : travail du sol simplifié était celui préconisé par les semenciers quand on a proposé les différents mélanges et c'est celui qui a été retenu dans la majorité des cas. Il consiste parfois en un désherbage au glyphosate en fonction de l'état de la parcelle originelle, et ensuite en travaux superficiels du sol puis un semis.

Cet itinéraire s'est révélé adapté dans 90 % des situations qui l'ont adopté et la seule cause d'échec était une situation où on a eu un semis tardif et toujours cette sécheresse qui a joué fortement.

Au niveau du désherbage, on a fait, dans certaines situations très salies, des passages. On a passé parfois un anti graminées qui a globalement bien fonctionné et qui ne nécessite pas forcément de reprise donc c'est plutôt positif.

Nous avons eu quelques concurrences avec des dicotylédones qui sont un peu plus compliquées à gérer puisqu'on a un risque de griller la culture de jachère apicole en même temps. On préconise dans ce cas de faire plutôt un broyage, c'est plus efficace et cela a un effet moins négatif sur nos jachères apicoles.

Pour ce qui concerne les [perspectives de travail](#) sur ces pilotes et ces expérimentations, comme le disait une des personnes ce matin, c'est parti pour plusieurs campagnes. On a été en première année sur les sites pilotes, maintenant il va falloir que l'on voie comment cela va se comporter avec une pleine floraison, ce qui va arriver l'été prochain.

Nous allons continuer à travailler sur tous ces sites, et à approfondir certains points dont les densités de semis. Ce sont des travaux en réflexion avec les semenciers.

Nous allons essayer de travailler sur l'aspect autres insectes parce que depuis ce matin nous parlons d'abeilles mais les images que l'on vous projette montrent aussi d'autres insectes, et il est important de voir qu'il y a une biodiversité animale qui peut profiter de ces jachères. Au-delà de l'aspect insectes, on peut parler aussi de la petite faune.

Les intérêts agronomiques seront toujours à creuser.

Dernier point, comme disait Philippe LECOMPTE, cela peut être intéressant de faire des broyages ciblés pour proposer une remontée à fleur en fin de période, ce qui est intéressant pour les abeilles en fin d'été. Nous sommes en train de travailler sur ces points pour les raisonner avec les intérêts cynégétiques parce qu'il ne faut pas effectuer des broyages en période de chasse. Différentes réflexions sont à mener en commun, c'est en cours aujourd'hui.

M. LECOMPTE.- Dans les expériences pilotes, une autre expérience va avoir lieu sous l'égide de l'ADAEst qui va porter sur une gestion différente des chemins de terre enherbés. Nous allons essayer d'implanter des végétations spontanées, sauvages dont j'ai collecté les

graines l'été dernier.

Il y a aussi une réflexion à avoir sur la productivité de ces milieux. Un hectare de phacélie ne produit pas la même masse de pollen et la même qualité de nourriture qu'un hectare de trèfle blanc. Dans l'expérience de la montagne de Reims, on se rend compte qu'un hectare de phacélie sur 120 ruches, cela représente 8 % du bol alimentaire des abeilles entre le 15 juin et le 1^{er} septembre. Cela veut dire qu'il n'y a pas forcément beaucoup d'espace à mobiliser pour obtenir cet effet-là.

M. TESTU.- Merci à Sandrine ORRY et à Philippe LECOMPTE. Je demande à celles et ceux qui ont des questions ou des réactions sur ce qui vient d'être dit de se manifester avant de poursuivre.

M. AUBERT.- Dans ce contexte, quand je vois : « étude de l'intérêt des autres insectes », ce matin on a vu un paon de jour, c'est une espèce extrêmement ubiquiste et ordinaire. Quand on fait des jachères fleuries, c'est encore une culture. On ne peut pas espérer favoriser la biodiversité au sens très large et faunistique ou entomologique du terme en ne faisant que des cultures et des jachères fleuries. Je crois que vous en êtes conscients mais cela valait la peine d'être souligné.

L'intérêt de garder des chemins, des haies, entre les cultures, et des clairières naturelles n'est pas à illustrer ici mais c'est très important pour les insectes. On donne de la nourriture à des abeilles, animal domestique en tant que tel. On donne de la nourriture à des insectes qui vont s'égarer ou aller chercher sur les jachères fleuries des choses intéressantes, mais ce n'est pas seulement comme cela qu'il faut favoriser et maintenir l'entomofaune.

Mlle ORRY.- Tout à fait. C'est une très bonne remarque. Jusqu'à présent, je ne l'ai peut-être pas assez souligné, on travaille sur l'aspect jachère apicole et c'est un pan parmi plusieurs solutions qui peuvent exister. Comme disait Philippe, la gestion des haies, la gestion des bandes enherbées sont aussi à mener. Vous avez raison sur cette remarque.

Je voulais juste montrer, en comparant toujours notre zone témoin et notre zone jachère, qu'il y a un intérêt supplémentaire amené par ces espèces-là comparativement à une zone témoin.

M. LECOMPTE.- En complément à ce que vient de dire Michel AUBERT, l'espace rural est composé d'un certain nombre de milieux différents, et de terrains qui n'ont pas tous les mêmes statuts. Le statut de la terre agricole est un statut encadré, c'est du béton de part et d'autre. Paradoxalement le chemin de terre n'a pas de statut donc on peut y faire ce que l'on veut. On a la possibilité de faire un choix d'espèces large. Les chemins de terre, cela ne représente pas plus de 1 % de la SAU.

Par contre il y a un milieu sur lequel on ne pourra jamais rien faire, c'est la lisière forestière en bordure de terre agricole. La réglementation européenne conduit à l'élagage, ce qui est un moindre mal par rapport à la lance de désherbage.

Intervenant.- Je voulais en venir à l'aspect de l'eau et notamment la qualité de l'eau avec le

classement des cours d'eau. Sandrine ORRY vient d'évoquer l'aspect des bandes enherbées. Aujourd'hui on a seulement quelques espèces autorisées sur les bandes enherbées, dont l'objectif premier est d'éviter de polluer l'eau.

Est-ce que, au travers des bandes enherbées, on peut aller plus loin en matière de recherche agronomique, voire d'espèces qui pourraient répondre au principe de jachère fleurie et permettraient d'avoir le double objectif de respecter la qualité de l'eau et en même temps d'apporter un « plus » par les couverts fleuris ?

M. LECOMPTE.- De toute évidence oui. Si aujourd'hui les bandes enherbées ont été implantées de Ray-Grass et de fétuque, ce qu'on voit dans pratiquement tous les cas, c'est parce que le Ministère de l'Agriculture a pris cette décision, bien qu'il ait entendu le discours des apiculteurs des années précédentes.

Le 27 septembre 2004 dans ses locaux, il a pris une décision qui n'a comme souci que la préservation de la qualité de l'eau. Bien sûr qu'il faut préserver la qualité de l'eau, mais on peut aussi la préserver en mettant d'autres végétations que des végétations de graminées qui contribuent au désert biologique.

Il faut à peu près sept à huit ans pour qu'il commence à y avoir de la biodiversité dans une jachère de fétuque. Dans les premières années, la fétuque est tellement invasive qu'elle arrive à concurrencer d'autres espèces qui existaient comme adventices dans la culture, je vois par exemple des cardères dans la montagne de Reims qui se développaient spontanément le long des cours d'eau. Dès lors qu'on a mis la bande de graminées, les cardères ont disparu.

On peut dire que c'est même une mesure contre-productive par rapport à la notion de biodiversité.

M. CARSEL.- (*apiculteur, responsable de formation*) Je voudrais rebondir sur ce que disait M. AUBERT à l'instant, et soulever une ambiguïté au niveau de la terminologie des jachères. Quand on regarde la législation, les jachères ne doivent pas être utilisées à des fins de production. L'ambiguïté c'est la « jachère apicole ».

Cela pose un autre problème. « Apicole », cela sous-entend abeilles mais aussi abeilles domestiques. Or Monsieur AUBERT, j'avais participé à un colloque il y a deux ans concernant l'abeille, et j'avais bien insisté sur la terminaison du mot abeilles, en mettant un « s » et en rappelant qu'il y a en Europe 2000 espèces d'abeilles dont 90 % sont solitaires.

Ce matin, j'entendais M. BREUIL qui m'a interpellé concernant la formation. J'ai lu un éditorial du Président du SNA¹, M. VEDRENNE, qui se targuait d'avoir entendu dire lors d'une réunion apicole européenne que les apiculteurs français étaient très, très bien formés. Or, j'ai cru comprendre qu'il y avait un manque exprimé de ta part, et moi, en tant que responsable de formation, je peux dire qu'on n'est pas forcément bien formé en France au niveau de l'apiculture.

¹ SNA : Syndicat National d'Apiculture

M. DECOURTYE (ACTA).- Je voudrais en venir aux éléments interstitiels. Il est évident qu'il faut, de façon complémentaire aux jachères apicoles, préserver ces éléments interstitiels, mais en même temps ces éléments connaissent souvent une eutrophisation importante, qui favorise le développement de plantes plutôt banales.

C'est pour cela que les spécialistes de la biodiversité des pollinisateurs associent la raréfaction de ces plantes à corolle longue au déclin des pollinisateurs spécialisés, souvent solitaires à langue longue. Quand on voit des jachères, bien sûr la première année on a de la phacélie qui n'amène pas une diversité très élevée, mais en même temps on peut avoir des légumineuses sous le couvert qui vont s'exprimer en deuxième année et en troisième année, qui sont adaptées à des espèces plutôt spécialisées.

Intervention.- Cela va dans la continuité de ce qui a été dit. Vous venez de démontrer que ne vont survivre que les plantes et les espèces maîtrisées par l'homme et que toutes les autres vont disparaître.

Nous, apiculteurs professionnels producteurs de miel, et riches de nos diversités de produits par la biodiversité des plantes, nous allons faire comme dans les autres élevages ou dans les autres productions agricoles, nous n'allons produire que des produits issus de mêmes sortes de végétaux c'est-à-dire des végétaux que l'homme aura pu sauvegarder de divers cataclysmes, que ce soit la sécheresse, la pollution de l'eau, la pollution de l'air, la mécanisation et la monoculture.

En trente ans la biodiversité a régressé de 70 % en France. Dans le Poitou Charente, 85 % des prairies naturelles ont disparu en vingt ans. C'est général sur tout le territoire. Il ne restera que ce qui est maîtrisé par l'homme et pour la production de l'homme. On va devenir, soit des producteurs de biodiversité parce que l'homme a des besoins, soit des producteurs de pollen ou de miel spécifique, et en plus on sera des producteurs payés pour entretenir ces territoires.

